

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 22 juin 2021 - 20 heures

Présents : Mmes CLÉMENT, DAGOREAU, VAUCHER, VIARDOT, BOURACHOT, PARENT, CHABRIDON Mrs GUILLEMIN, REVILLON, PERSICO, BENON, RAVAT, LEBEAU et PANNETIER

Excusé : Mr RAY

M. RAVAT est désigné secrétaire de séance

En amont de cette réunion, Mme Le Maire a laissé la parole à M. RAVOT, Président de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois qui souhaitait rencontrer les conseils municipaux pour leur présenter la structure intercommunale.

Mme Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant l'admission d'une créance en non-valeur : le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte ce rajout

Après lecture, le compte rendu de la séance du 18 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Recrutement emploi d'été

3 candidats se sont manifestés.

A l'issue d'un entretien avec Mme Le Maire et M. GUILLEMIN, 1° Adjoint, la candidature de M. Guillaume AUBERGET a été retenue.

Son contrat d'un mois commencera le 02 août pour se terminer le 31 août

En parallèle de cette embauche en CDD, le Conseil Départemental propose de financer dans le cadre d'un plan de relance de l'économie, une partie de travaux d'investissement prévus à notre budget 2021.

A cette fin, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Mme Le Maire à solliciter cette aide de financement auprès du Conseil Départemental.

Admission d'une » créance en non-valeur

Mme Le Maire explique qu'une créance ancienne de 350 € n'a pu être recouvrée par le trésor public au profit de la commune et qu'il y a lieu de l'inscrire en non-valeur. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte d'inscrire cette créance en non-valeur

Consignes sanitaires :

Mme Le Maire fait part des consignes de la préfecture : à compter du 01 juillet 2021 : plus de jauge pour les activités en intérieur mais maintien des gestes barrière. Les fêtes de village, manifestations sportives amateurs sont autorisées en intérieur et extérieur. Les buvettes et petites restaurations sont possibles dans l'espace public mais avec une consommation en position assise.

Les mariages pourront être autorisés sans restriction, en intérieur comme en extérieur mais dans le respect des gestes barrière.

Toutes ces consignes sont consultables en mairie.

Compte rendus de réunion diverses

Mme Le Maire fait le compte rendu de la réunion du conseil d'école de Viré qui s'est tenue le 15 juin : malgré la situation sanitaire, peu de cas d'enfants positifs au COVID ou cas contacts ont été relevés.

Le restaurant scolaire compte 100 enfants et ce même si le nombre de repas a baissé cette année scolaire.

Des sorties scolaires ont eu lieu ou auront lieu d'ici la fin de l'année.

Des parents ont soulevé la question de la présence de rats et l'existence de dégradations vers l'école : M. Le Maire de Viré bien au fait de ces problèmes, tente de les résoudre. Concernant les dégradations volontaires, la gendarmerie est prévenue.

Pour la rentrée de septembre ; l'école devrait perdre 10 élèves : départ de CM2 non remplacés par l'arrivée d'enfants en maternelle.

Une nouvelle enseignante arrivera et remplacera Clarisse et Amandine .

Parmi les projets 2021/2022 : étude de l'aménagement de la cour de récréation : projet à voir avec la mairie.

Installation d'un sonomètre au restaurant scolaire et formation de personnel à la gestion d'enfants difficiles.

Mme VIARDOT fait le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ADMR qui a eu lieu le 02 juin 2021 :

L'ADMR a connu une année 2020 difficile du fait de la situation sanitaire mais aussi du départ d'une secrétaire administrative et de la mise en place d'un nouveau logiciel.

A cela, pas de vente de fleurs qui constitue pourtant un apport financier important pour l'association, des difficultés de recrutement et donc des plannings délicats à mettre en place, un manque de bénévoles pour aider à monter les dossiers.

Malgré tout, l'association poursuit son activité et Mme JOSSERAND, faute de candidat à sa succession, assurera une année encore, la fonction de Présidente.

A noter que la vente de fleurs reprise en mai 2021, a été un franc succès et l'ADMR remercie la population pour le chaleureux accueil qui lui a été réservé.

Mme CHABRIDON fait le compte rendu de la Commission « Aménagement du Territoire » de la Communauté de Communes : Les dernières évolutions faites dans le cadre de l'élaboration du PLUI ont été présentées. Le projet Eclat de Tournus a suscité beaucoup de questions. Il a également été annoncé la création d'un « France Services » à Tournus, porté conjointement par la MSA, la mairie de Tournus et la Communauté de Communes. Ce « France Services » (lieu où se retrouvent divers services publics) aura également une permanence à Fleurville (bâtiment intercommunal) et à la mairie de Lugny.

Questions diverses :

Le Règlement intérieur du cimetière, travaillé par la commission est validé et sera affiché à l'entrée du cimetière.

La commission poursuit son travail et positionnera des affichettes sur les tombes recensées laissées à l'abandon.

L'installation d'un camion de vente de kebab sur le parking le long de la RD906 est autorisée par la commune les mercredi et vendredi soir, jusqu'à 22heures.

La commission « Fleurissement et Aménagement des Espaces Publics » propose l'achat d'une guirlande pour les illuminations de fin d'année. Ce choix est validé par le conseil municipal. La dépense inscrite au budget, s'élève à 643 € TTC.

M. RAVAT rappelle que la bibliothèque organise le samedi 09 octobre, avec l'aide du Jardin Pédagogique, une exposition de dessins sur le thème « Autour du Jardin ». Les élèves des écoles de Viré, St Albain et Montbellet seront sollicités pour participer à cette exposition.

La Commission Animation de la commune donnera la main à l'organisation de cette journée.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 21 septembre 2021 à 20h.

Le Maire
Patricia CLÉMENT